ANNEXE 1

PROCEDURE DE DEMANDE D'AIDE

Elève en difficulté

Mise en place d'une aide au sein de la classe (Adaptations,APC, PPRE : rencontre avec la famille pour évoquer les difficultés de l'enfant et les aides mises en place)

Difficultés persistantes :	Mise en place d'aides bénéfiques à l'élève : progrès de l'élève

L'enseignant rencontre les parents pour évoquer la persistance des difficultés de l'élève et la nécessité d'une aide spécifique complémentaire

Demande d'intervention de RASED par le biais du formulaire de **demande d'aide de circonscription**

Etude de la demande d' aide par l'équipe du RASED
Observations en classe, bilans, évaluations, échanges
synthèse RASED et enseignant

Pas de suivi spécifique Rased - Aide à la mise en place des adaptations proposées	Choix d'une aide à l'école : -suivi par une enseignante spécialisée -intervention du psychologue	Proposition à la famille d'aides extérieures (CMP ? orthophoniste, psychomotricien…)

Régulation et ajustement de l'aide en fonction de l'évolution de l'élève